

COMMISSION de SURVEILLANCE  
du SECTEUR FINANCIER

NEWSLETTER  
DE LA CSSF

N°145

Février 2013



## RESSOURCES HUMAINES

Depuis la publication de la dernière Newsletter, la CSSF a recruté trois nouveaux agents. Ces agents ont été affectés aux services suivants :

### Surveillance des sociétés de gestion d'OPC

Christian GOTTAL

### Surveillance des marchés d'actifs financiers

Pierrot ENDLINGER

Lindsay ZAK

Suite au départ de quatre agents, la CSSF compte 450 agents, dont 226 hommes et 224 femmes, au 13 février 2013.

## ACTUALITE

### Mise à jour du document « Questions and Answers on the Implementation of the Regulation on short selling and certain aspects of credit default swaps » (ESMA/2013/159) publié par l'AEMF

La CSSF souhaite porter à votre attention que les questions et réponses relatives à la mise en œuvre du règlement relatif à la vente à découvert publié par l'AEMF (référence : ESMA/2013/159) ont été mises à jour. Le document modifié est disponible sur le site Internet de la CSSF à l'adresse : <http://www.cssf.lu/fr/vente-a-decouvert/documentation/>.

## REGLEMENTATION NATIONALE

### ■ LETTRE-CIRCULAIRE CONCERNANT L'ENTREE EN VIGUEUR DE LA LOI DU 21 DECEMBRE 2012 RELATIVE A L'ACTIVITE DE FAMILY OFFICE

La lettre-circulaire apporte certaines précisions en ce qui concerne l'entrée en vigueur de la loi du 21 décembre 2012 relative à l'activité de Family Office.

### ■ CIRCULAIRE CSSF 13/557

La circulaire CSSF 13/557 concerne le règlement (UE) N° 648/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 sur les produits dérivés de gré à gré, les contreparties centrales et les référentiels centraux. Cette circulaire est disponible uniquement en anglais.

### ■ CIRCULAIRE CSSF 13/558

La circulaire CSSF 13/558 a pour objet de procéder au recensement des créances et engagements en retard de paiement, des arriérés de paiement y relatifs, ainsi que des dépréciations et provisions constituées.

### ■ CIRCULAIRE CSSF 13/559

La circulaire CSSF 13/559 vise à transposer dans la réglementation luxembourgeoise applicable aux OPCVM soumis à la partie I de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif les lignes de conduite « *Guidelines for competent authorities and UCITS management companies – Guidelines on ETFs and other UCITS issues (Ref. ESMA/2012/832EN)* » publiées le 18 décembre 2012 par l'AEMF. Ces lignes de conduite visent à renforcer la protection des investisseurs.

### ■ CIRCULAIRE CSSF 13/560

La circulaire CSSF 13/560 transpose dans la réglementation luxembourgeoise, sous forme d'un ajout en tant qu'annexe IV de la circulaire CSSF 07/307, les orientations de l'ESMA « *Orientations concernant certains aspects relatifs aux exigences d'adéquation de la directive MIF* », publiées le 21 août 2012. Ces orientations se rapportent au chapitre 6 de la circulaire CSSF 07/307 et visent à clarifier les exigences pour l'évaluation si un service convient au client (« suitability test »). Plus précisément, les orientations d'ESMA concernent les informations fournies aux clients sur cette évaluation, ainsi que la mise à jour des informations sur les clients. Par ailleurs, les orientations se rapportent aux dispositions nécessaires à mettre en place en matière de compréhension des clients et des investissements, ainsi qu'à la qualification du personnel associé à l'évaluation si le service convient au client.

## SANCTIONS

### ■ ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF

Sur base de l'article 51 (1) de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés, la CSSF a infligé des amendes d'ordre aux dirigeants d'un FIS pour non transmission de la lettre de recommandation. Sur base de ce même article, la CSSF a infligé des amendes d'ordre aux dirigeants d'un FIS pour non transmission des rapports annuels audités dans les délais légaux.

### ■ ETABLISSEMENT DE MONNAIE ELECTRONIQUE

Sur base de l'article 63 de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier, la CSSF a infligé une amende d'ordre au dirigeant d'un établissement de monnaie électronique pour non respect des obligations professionnelles en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

## AVERTISSEMENT

### ■ AVERTISSEMENT CONCERNANT LES ACTIVITES D'UNE ENTITE DENOMMEE KLEINWORT FINANCE

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) avertit le public des activités d'une entité dénommée Kleinwort Finance qui prétend être établie à l'adresse L-2449 Luxembourg, 26 boulevard Royal (site Internet : [www.kleinwort.lu](http://www.kleinwort.lu)).

Selon les informations dont dispose la CSSF, cette entité propose aux personnes contactées des services d'investissement et de conseil en investissement.

La CSSF informe le public que Kleinwort Finance ne dispose pas de l'agrément nécessaire à la prestation de services financiers au ou à partir du Luxembourg.

### MEMORANDUM OF UNDERSTANDING

#### ■ SIGNATURE D'UN ACCORD DE COOPERATION ENTRE LA « STATE SECURITIES COMMISSION » DU VIETNAM ET LA CSSF

La « State Securities Commission » et la CSSF ont signé le 31 janvier 2013 un accord de coopération en matière d'assistance mutuelle et d'échange d'informations qui porte plus particulièrement sur l'industrie des fonds d'investissement ainsi que sur les marchés d'actifs financiers en général. L'accord est entré en vigueur dès le jour de sa signature.

#### ■ SIGNATURE D'UN ACCORD DE COOPERATION ENTRE LA « FINANCIAL AND CAPITAL MARKET COMMISSION » DE LETTONIE ET LA CSSF

La « Financial and Capital Market Commission » et la CSSF ont signé le 4 février 2013 un accord de coopération en matière d'assistance mutuelle et d'échange d'informations dans le domaine de la surveillance d'établissements de crédit qui exercent leurs activités dans les deux juridictions respectives. L'accord est entré en vigueur dès le jour de sa signature.

### COMMUNIQUES DE PRESSE

#### ■ REMISE DES DIPLOMES – EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE DES REVISEURS D'ENTREPRISES 2012

##### Communiqué de presse 13/10 du 20 février 2013

20 nouveaux réviseurs d'entreprises ont reçu aujourd'hui, dans les locaux de la CSSF, le diplôme sanctionnant leur admission à l'examen d'aptitude professionnelle (« EAP »), session 2012.

Ce diplôme est l'aboutissement d'un important parcours de formation et est octroyé à la suite de la réussite d'une épreuve écrite de six heures et d'une épreuve orale individuelle de chaque candidat devant un jury nommé par la CSSF et composé pour moitié de professionnels et pour moitié de personnes étrangères à la profession des réviseurs d'entreprises.

Il sanctionne l'obtention de la qualification professionnelle nécessaire à l'obtention du titre de réviseur d'entreprises et à la demande subséquente de l'agrément au Luxembourg.

La cérémonie a eu lieu en présence du Ministre des Finances Luc FRIEDEN et du Directeur général de la CSSF Jean GUILL.

### Liste des 20 nouveaux réviseurs d'entreprises :

N°	NOM Prénom	Mention
1	BATREL Aurélie	Satisfaisant
2	BRACHET Sébastien	Satisfaisant
3	DELANNOY Anne-Cécile	Distinction
4	DELVAUX Steve	Satisfaisant
5	DYB Abderrahim	Satisfaisant
6	GRIFFITHS Justin	Satisfaisant
7	HEDOUIN Fabien	Bien
8	KOUAO Myriam	Satisfaisant
9	LEKEHAL Malik	Satisfaisant
10	LEROY Cédric	Satisfaisant
11	MALEVEZ Maureen	Satisfaisant
12	MERILLOU Yann	Satisfaisant
13	MINATCHY Romuald	Satisfaisant
14	NG WING LIT Marie	Satisfaisant
15	PERICHON Patrice	Satisfaisant
16	PROPHETE Vincent	Satisfaisant
17	RICCI Anne	Satisfaisant
18	ROHNE Cyrielle	Satisfaisant
19	SANTONI Caroline	Satisfaisant
20	THUL Harald	Satisfaisant

La CSSF félicite tous les candidats pour l'obtention de cette qualification professionnelle importante.

### ■ CONTRÔLE DES RAPPORTS DE GESTION PUBLIÉS PAR LES ÉMETTEURS D' ACTIONS OU DE CERTIFICATS REPRESENTATIFS D' ACTIONS SOUMIS A LA LOI TRANSPARENCE

#### Communiqué de presse 13/09 du 5 février 2013

En vertu de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières (ci-après, la « Loi Transparence »), la CSSF veille à ce que l'information publiée par les émetteurs de valeurs mobilières soit établie conformément à la législation et la réglementation applicables.

Conformément à l'article 3 de la Loi Transparence, les émetteurs soumis à la surveillance de la CSSF doivent établir un rapport financier annuel comprenant, entre autres, un rapport de gestion. En vertu de l'article 11 de la loi du 19 mai 2006 sur les offres publiques d'acquisition (ci-après, la « Loi OPA »), les sociétés concernées doivent publier certaines informations sur les structures et dispositions qui pourraient entraver la prise et l'exercice du contrôle de la société par un offrant dans le rapport de gestion.

Les sociétés concernées par l'article 11(1) de la Loi OPA sont mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> (1) de ladite loi. Toutes ces sociétés doivent publier des informations détaillées sur les points a) à k) en vertu de l'article 11(1) de la Loi OPA.

Tel qu'il a été annoncé dans un communiqué de presse de la CSSF du 6 janvier 2012, les rapports de gestion relatifs à l'exercice 2011 préparés par les émetteurs visés ont fait

l'objet d'une attention particulière lors de la campagne de revues de 2012. En conclusion de son évaluation du contenu de ces rapports, la CSSF tient dorénavant à apporter une précision et à formuler deux recommandations d'ordre général à l'attention des émetteurs concernés :

- Il est rappelé que les informations visées à l'article susmentionné doivent en principe être publiées dans le rapport de gestion. Il est toutefois possible d'inclure une référence précise dans le rapport de gestion à un autre document contenant l'information en question, pour autant que celui-ci soit aisément accessible au public ;
- Afin d'améliorer la lisibilité du rapport de gestion, la CSSF recommande d'y insérer une section spécifique dédiée aux exigences de l'article 11 de la Loi OPA. Néanmoins, il est possible d'inclure dans cette section spécifique une référence à une autre section du rapport annuel afin d'éviter les répétitions ;
- A des fins de clarification, la CSSF recommande aux émetteurs de signaler également quelles sont les informations qui ne sont pas applicables pour leur cas spécifique.

Un suivi à ce sujet sera effectué par la CSSF lors de la campagne de revues prévue pour l'année 2013 portant sur les rapports de gestion relatifs à l'exercice 2012.

### ■ LEVEE DE LA SUSPENSION DES OBLIGATIONS EMISES PAR SNS REAAL N.V. ET SNS BANK N.V., A L'EXCEPTION DES OBLIGATIONS EXPROPRIÉES

#### Communiqué de presse 13/08 du 4 février 2013

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) a été informée de la part de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM), l'autorité compétente néerlandaise, de la levée de la suspension des obligations émises par SNS Reaal N.V. et SNS Bank N.V., à l'exception des obligations expropriées, sur NYSE Euronext Amsterdam à partir du 4 février 2013 à 9h00. La CSSF a ainsi levé la suspension de la négociation des instruments financiers émis par SNS Reaal N.V. et SNS Bank N.V. sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg à l'exception des obligations suivantes :

- XS0382843802
- XS0468954523
- XS0172565482
- XS0552743048
- XS0363514893

### ■ SUSPENSION DES INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR SNS REAAL N.V. ET SNS BANK N.V.

Communiqué de presse 13/07 du 1er février 2013

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) a été informée de la part de l'Autoriteit Financiële Markten (AFM), l'autorité compétente néerlandaise, de la suspension des instruments financiers émis par SNS Reaal N.V. et SNS Bank N.V. de la négociation sur NYSE Euronext Amsterdam à partir du 1<sup>er</sup> février 2013 à 9h00, suite à l'annonce de la nationalisation de SNS Reaal N.V.. La CSSF a ainsi exigé, conformément à l'article 9(3) de la loi du 13 juillet 2007 relative aux marchés d'instruments financiers, la suspension desdits instruments financiers de la négociation sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg.

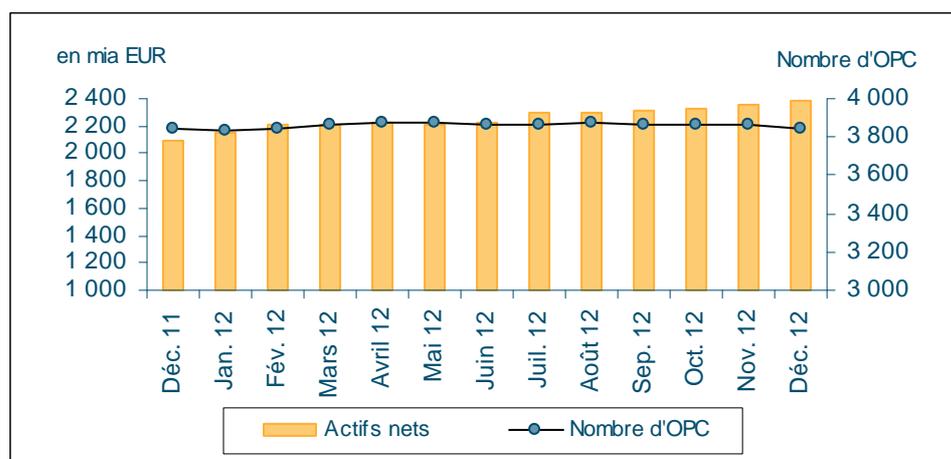
### ■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE DECEMBRE 2012

Communiqué de presse 13/06 du 30 janvier 2013

#### I. Situation globale

Au 31 décembre 2012, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 2.383,826 milliards contre EUR 2.359,722 milliards au 30 novembre 2012, soit une augmentation de 1,02% sur un mois. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en augmentation de 13,70%.

L'industrie des OPC luxembourgeois a donc enregistré au mois de décembre une variation positive se chiffrant à EUR 24,104 milliards. Cette augmentation représente le solde des émissions nettes positives à concurrence d'EUR 16,601 milliards (+0,70%) et de l'évolution favorable des marchés financiers à concurrence d'EUR 7,503 milliards (+0,32%).



Le nombre des organismes de placement collectif (OPC) et des fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.841 par rapport à 3.863 le mois précédent. 2.462 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui

représente 12.041 compartiments. En y ajoutant les 1.379 entités à structure classique, au total 13.420 entités sont actives sur la place financière.

Concernant d'une part l'impact des marchés financiers sur les OPC luxembourgeois et d'autre part l'investissement net en capital dans ces mêmes OPC, les faits suivants sont à relever pour le mois de décembre:

La plupart des catégories d'OPC à actions a réalisé des gains de cours sur le mois sous revue, et ceci en dépit de données économiques contrastées pour les différentes zones géographiques. Les accords trouvés en Europe sur la Grèce, la création d'une « Union Bancaire » au niveau de la zone Euro ainsi que la continuité des politiques monétaires expansives de la plupart des banques centrales ont, dans un contexte de montée de l'appétence pour les actifs risqués, favorisé ce mouvement à la hausse. La catégorie d'OPC à actions américaines a cependant dû enregistrer une variation des actifs nets légèrement négative, ceci étant dû à la dépréciation de l'USD par rapport à l'EUR.

Au mois de décembre, les catégories d'OPC à actions ont globalement affiché un investissement net en capital positif.

### Evolution des OPC à actions au mois de décembre 2012\*

	Variation de marché	Emissions nettes
Actions marché global	0,15%	-0,04%
Actions européennes	1,17%	1,56%
Actions américaines	-1,08%	0,28%
Actions japonaises	4,50%	0,02%
Actions Europe de l'Est	3,79%	-0,31%
Actions Asie	2,14%	1,26%
Actions Amérique latine	4,79%	-1,08%
Actions autres	2,26%	1,07%

\* Variation en % des Actifs Nets par rapport au mois précédent

La catégorie d'OPC à obligations libellées en EUR a en somme enregistré des gains de cours sur la période sous revue. L'accord trouvé sur l' « Union Bancaire » dans la zone Euro de même que les accords trouvés en Europe sur la Grèce ont favorablement impacté les cours des emprunts publics à long terme. Sur le marché des obligations privées, on a pu constater une demande soutenue pour ce type d'obligations dans un contexte d'amélioration du sentiment de marché pour les actifs risqués et d'une persistance de taux bas pour les emprunts d'Etat à haute notation. Ce mouvement s'est traduit en moyenne par une diminution des primes de risque pour cette catégorie d'obligations.

Pour la catégorie d'OPC à obligations libellées en USD, le regain d'appétit des investisseurs pour les actifs plus risqués, les discussions aux Etats-Unis en décembre 2012 visant à surmonter les problèmes liés au « fiscal cliff » ainsi que le renforcement de la politique monétaire expansive de la « Federal Reserve » ont conduit en moyenne à une légère augmentation des cours. La dévaluation de l'USD par rapport à l'EUR de 1,58% a cependant entraîné en somme une baisse des actifs nets de la catégorie des OPC à obligations libellées en USD.

La catégorie d'OPC à obligations des marchés émergents a au mois de décembre connu des gains de cours, ceci notamment face à une continuité de la demande pour ce type d'obligations se traduisant par une réduction de leurs primes de risque.

En somme, les catégories d'OPC à revenu fixe ont affiché un investissement net en capital positif pour le mois sous revue.

### Evolution des OPC à revenu fixe au mois de décembre 2012\*

	Variation de marché	Emissions nettes
Marché monétaire en EUR	0,00%	-4,96%
Marché monétaire en USD	-1,57%	-0,82%
Marché monétaire marché global	-0,81%	-2,11%
Obligations libellées en EUR	0,62%	0,18%
Obligations libellées en USD	-1,48%	2,12%
Obligations marché global	-0,14%	1,53%
Obligations marchés émergents	0,25%	3,90%
Obligations High Yield	0,44%	2,00%
Autres	0,26%	-0,10%

\* Variation en % des Actifs Nets par rapport au mois précédent

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois diversifiés et des fonds de fonds est illustrée dans le tableau suivant:

### OPC diversifiés et Fonds de Fonds au mois de décembre 2012\*

	Variation de marché	Emissions nettes
OPC diversifiés	1,22%	0,64%
Fonds de Fonds	1,55%	-0,23%

\* Variation en % des Actifs Nets par rapport au mois précédent

### II. Ventilation du nombre et des avoirs nets des OPC selon les parties I et II de la loi de 2002 et 2010 respectivement et les FIS

	OPC PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2007	1 653	1 646,341 €	643	295,939 €	572	117,115 €	2 868	2 059,395 €
31/01/2008	1 662	1 539,494 €	653	293,197 €	617	118,450 €	2 932	1 951,141 €
29/02/2008	1 680	1 543,385 €	654	296,900 €	638	122,560 €	2 972	1 962,845 €
31/03/2008	1 700	1 480,352 €	663	292,614 €	649	122,479 €	3 012	1 895,445 €
30/04/2008	1 733	1 541,312 €	675	296,483 €	675	126,281 €	3 083	1 964,076 €
31/05/2008	1 736	1 566,198 €	678	303,800 €	691	126,961 €	3 105	1 996,959 €
30/06/2008	1 755	1 480,895 €	682	292,539 €	716	128,658 €	3 153	1 902,092 €
31/07/2008	1 784	1 471,973 €	688	292,279 €	748	132,105 €	3 220	1 896,357 €
31/08/2008	1 817	1 487,918 €	695	293,025 €	772	137,050 €	3 284	1 917,993 €
30/09/2008	1 827	1 375,104 €	699	285,360 €	796	136,232 €	3 322	1 796,696 €
31/10/2008	1 845	1 243,344 €	701	270,891 €	805	132,793 €	3 351	1 647,028 €
30/11/2008	1 840	1 206,535 €	709	265,744 €	815	131,958 €	3 364	1 604,237 €
31/12/2008	1 826	1 169,389 €	708	259,809 €	837	130,455 €	3 371	1 559,653 €
31/01/2009	1 837	1 183,116 €	710	252,878 €	851	135,540 €	3 398	1 571,534 €
28/02/2009	1 838	1 149,100 €	709	246,367 €	855	134,824 €	3 402	1 530,291 €
31/03/2009	1 840	1 154,891 €	698	240,229 €	858	131,443 €	3 396	1 526,563 €
30/04/2009	1 847	1 213,147 €	697	240,906 €	871	138,879 €	3 415	1 592,932 €
31/05/2009	1 849	1 243,508 €	693	235,626 €	883	140,135 €	3 425	1 619,269 €
30/06/2009	1 846	1 255,762 €	691	232,770 €	898	142,724 €	3 435	1 631,256 €
31/07/2009	1 848	1 327,841 €	684	234,610 €	906	143,579 €	3 438	1 706,030 €
31/08/2009	1 851	1 360,316 €	678	232,282 €	920	146,819 €	3 449	1 739,417 €
30/09/2009	1 849	1 394,016 €	670	229,669 €	938	150,149 €	3 457	1 773,834 €
31/10/2009	1 844	1 399,816 €	664	227,254 €	946	150,458 €	3 454	1 777,528 €
30/11/2009	1 858	1 415,274 €	651	221,603 €	964	152,033 €	3 473	1 788,910 €
31/12/2009	1 843	1 465,743 €	649	221,203 €	971	154,047 €	3 463	1 840,993 €
31/01/2010	1 842	1 477,013 €	649	220,250 €	989	163,425 €	3 480	1 860,688 €
28/02/2010	1 843	1 511,384 €	646	221,532 €	1 009	165,018 €	3 498	1 897,934 €
31/03/2010	1 847	1 584,238 €	643	226,268 €	1 026	170,032 €	3 516	1 980,538 €
30/04/2010	1 842	1 611,938 €	640	227,551 €	1 039	173,398 €	3 521	2 012,887 €
31/05/2010	1 846	1 589,202 €	637	225,773 €	1 059	177,438 €	3 542	1 992,413 €
30/06/2010	1 843	1 600,977 €	636	224,773 €	1 071	184,887 €	3 550	2 010,637 €
31/07/2010	1 849	1 610,800 €	638	222,244 €	1 095	186,179 €	3 582	2 019,223 €
31/08/2010	1 855	1 653,112 €	637	223,081 €	1 122	192,797 €	3 614	2 068,990 €
30/09/2010	1 858	1 667,806 €	631	220,834 €	1 144	195,100 €	3 633	2 083,740 €
31/10/2010	1 854	1 688,755 €	630	219,558 €	1 161	199,262 €	3 645	2 107,575 €
30/11/2010	1 851	1 733,602 €	629	219,956 €	1 176	207,314 €	3 656	2 160,872 €

31/12/2010	1 846	1 762,666 €	629	222,178 €	1 192	214,150 €	3 667	2 198,994 €
31/01/2011	1 847	1 748,015 €	626	220,255 €	1 211	215,757 €	3 684	2 184,027 €
28/02/2011	1 857	1 770,049 €	620	220,032 €	1 228	218,117 €	3 705	2 208,198 €
31/03/2011	1 858	1 755,924 €	622	216,151 €	1 244	218,821 €	3 724	2 190,896 €
30/04/2011	1 858	1 759,531 €	624	213,823 €	1 254	222,054 €	3 736	2 195,408 €
31/05/2011	1 864	1 782,367 €	619	211,981 €	1 266	224,860 €	3 749	2 219,208 €
30/06/2011	1 864	1 750,292 €	616	210,172 €	1 269	224,535 €	3 749	2 184,999 €
31/07/2011	1 861	1 752,281 €	629	210,582 €	1 305	226,802 €	3 795	2 189,665 €
31/08/2011	1 860	1 652,805 €	627	204,518 €	1 312	228,618 €	3 799	2 085,941 €
30/09/2011	1 858	1 600,158 €	618	201,939 €	1 340	229,980 €	3 816	2 032,077 €
31/10/2011	1 856	1 635,157 €	611	203,545 €	1 352	233,235 €	3 819	2 071,937 €
30/11/2011	1 862	1 623,445 €	605	200,459 €	1 366	235,515 €	3 833	2 059,419 €
31/12/2011	1 870	1 655,509 €	601	201,671 €	1 374	239,332 €	3 845	2 096,512 €
31/01/2012	1 856	1 709,460 €	594	202,915 €	1 387	244,706 €	3 837	2 157,081 €
29/02/2012	1 854	1 750,218 €	591	203,540 €	1 402	249,401 €	3 847	2 203,159 €
31/03/2012	1 860	1 762,166 €	587	202,875 €	1 419	252,165 €	3 866	2 217,206 €
30/04/2012	1 858	1 768,717 €	583	203,300 €	1 431	253,583 €	3 872	2 225,600 €
31/05/2012	1 859	1 750,722 €	582	203,715 €	1 433	257,590 €	3 874	2 212,027 €
30/06/2012	1 841	1 762,870 €	581	202,440 €	1 445	259,169 €	3 867	2 224,479 €
31/07/2012	1 835	1 823,366 €	576	207,093 €	1 453	266,258 €	3 864	2 296,717 €
31/08/2012	1 834	1 825,035 €	573	204,103 €	1 465	266,261 €	3 872	2 295,399 €
30/09/2012	1 827	1 845,500 €	567	201,592 €	1 472	267,356 €	3 866	2 314,448 €
31/10/2012	1 820	1 860,241 €	563	199,842 €	1 485	269,566 €	3 868	2 329,649 €
30/11/2012	1 815	1 891,001 €	561	196,886 €	1 487	271,835 €	3 863	2 359,722 €
31/12/2012	1 801	1 913,089 €	555	193,769 €	1 485	276,968 €	3 841	2 383,826 €

### ■ COMPTES DE PROFITS ET PERTES DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU 31 DÉCEMBRE 2012

Communiqué de presse 13/05 du 23 janvier 2013

**La CSSF évalue le résultat avant provisions du secteur bancaire luxembourgeois à 4.791 millions d'EUR pour l'année 2012. Malgré la baisse des résultats opérationnels, le résultat avant provisions au 31 décembre 2012 augmente de 17,8% par rapport au 31 décembre 2011.**

Pour le secteur bancaire luxembourgeois, le compte de profits et pertes relatif à l'année 2012 est le reflet d'un environnement économique et financier difficile. Les revenus opérationnels - **marge d'intérêts et revenus nets de commissions** - sont restés orientés à la baisse tout au long de l'année 2012. La marge d'intérêts baisse de 5,5% dans un contexte de marges d'intermédiation qui persistent à un niveau très faible. Précisons toutefois que l'ampleur du recul s'explique en partie par l'arrêt des activités au Luxembourg d'une banque allemande dont les résultats d'intermédiation représentaient à eux seuls 3% de la marge d'intérêts de l'exercice 2011. Il s'ensuit pour l'exercice 2012 une réduction de même ampleur de la marge d'intérêts en comparaison annuelle. S'agissant des revenus de commissions, le climat boursier très incertain se traduit en un fléchissement des revenus liés aux activités de gestion patrimoniale. Les revenus nets de commissions baissent de 2,9% sur un an.

Dans ce contexte, la hausse de 10,3% du **produit bancaire** trouve son origine dans la seule progression des autres revenus nets. Au 31 décembre 2011, les autres revenus nets contenaient d'importantes moins-values sur titres résultant de l'évolution très

défavorable des marchés financiers en réponse à la crise de la dette souveraine européenne. Ceci n'est plus le cas pour l'exercice 2012, ce qui retourne le mouvement des autres revenus dans un sens positif.

Compte tenu de la hausse de 4% des **frais généraux**, le résultat avant provisions augmente ainsi de 17,8% en comparaison annuelle.

En 2011, la constitution nette de provisions avait été particulièrement élevée en raison de la dépréciation de la dette hellénique. Pour 2012, les provisions s'annoncent significativement moindres ce qui devrait se traduire par une forte hausse du **résultat net** sur un an.

### Compte de profits et pertes au 31 décembre 2012

Postes en millions d'EUR	Décembre 2011	Décembre 2012	%
Marge d'intérêts <sup>1</sup>	5.850	5.529	-5,5%
Revenus de commissions	3.816	3.704	-2,9%
Autres revenus nets	-826	521	
<b>Produit bancaire</b>	<b>8.840</b>	<b>9.754</b>	<b>+10,3%</b>
Frais de personnel	2.526	2.605	+3,1%
Autres frais généraux	2.246	2.357	+5,0%
<b>Frais généraux</b>	<b>4.772</b>	<b>4.963</b>	<b>+4,0%</b>
<b>Résultat avant provisions</b>	<b>4.068</b>	<b>4.791</b>	<b>+17,8%</b>

<sup>1</sup> Y compris dividendes perçus sur les filiales

### ■ ARM ASSET BACKED SECURITIES S.A.

#### Communiqué de presse 13/04 du 22 janvier 2013 (uniquement en anglais)

We refer to our press release 12/50 of 12 December 2012, informing that on 6 December 2012 the Luxembourg administrative tribunal (*tribunal administratif*) declared the petition (*recours administratif*) lodged by ARM Asset Backed Securities S.A. ("**ARM**") before the Luxembourg administrative first instance court to obtain judicial review of the CSSF's decision of 29 August 2011 to refuse to grant a license to ARM as a regulated securitisation undertaking under the Luxembourg law of 22 March 2004 on securitisation to be unfounded.

The CSSF informs that on 16 January 2013 ARM lodged an appeal with the administrative court of appeal (*Cour administrative*) against this judgment.

The Luxembourg administrative first instance court's judgment as well as ARM's appeal referred to above do not have an impact on ERNST & YOUNG's role as court appointed supervisory commissioner (*commissaire de surveillance*) of ARM (the "**Supervisory Commissioner**"), nor does it on the appeal ARM has lodged with the court of appeal (*Cour d'appel*) sitting in commercial matters against the district court's judgment of 10 November 2011. The regime of suspension of payments by ARM and prohibition for ARM to take any measures other than protective measures unless otherwise authorised by the Supervisory Commissioner remains in place.

The CSSF also refers to a statement dated 15 January 2013 issued by the Supervisory Commissioner. A copy of this statement can be found on:

[http://www.ey.com/LU/en/Newsroom/News-releases/release\\_20130115\\_ARM-Asset-Backed-Securities](http://www.ey.com/LU/en/Newsroom/News-releases/release_20130115_ARM-Asset-Backed-Securities)

### ■ LOI DU 21 DECEMBRE 2012 RELATIVE A L'ACTIVITE DE FAMILY OFFICE

#### Communiqué de presse 13/03 du 21 janvier 2013

Suite à l'entrée en vigueur de la loi du 21 décembre 2012 relative à l'activité de Family Office (« la loi »), la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) tient à informer les personnes établies au Luxembourg qui exercent déjà l'activité de Family Office, que seul un membre d'une des professions réglementées énumérées à l'article 2 de la loi est désormais autorisé à exercer l'activité de Family Office et à se prévaloir de cette appellation.

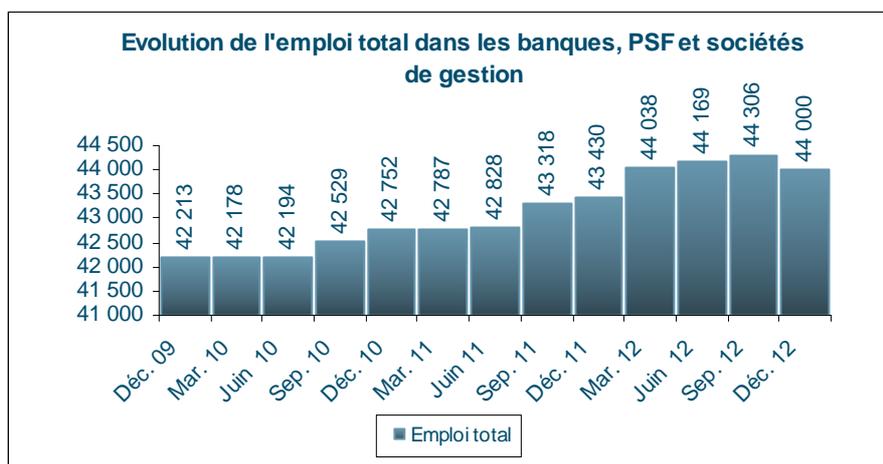
Les personnes établies au Luxembourg au moment de l'entrée en vigueur de la loi et exerçant déjà l'activité de Family Office sans appartenir à l'une de ces professions réglementées, ont jusqu'au 30 juin 2013 pour se mettre en conformité. A cet effet elles sont tenues le cas échéant d'introduire auprès de la CSSF un dossier pour obtenir un agrément comme Family Office au titre de l'article 28-6 de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

La CSSF invite dès lors les personnes actives dans ce domaine et souhaitant poursuivre leur activité à consulter son site internet (<http://www.cssf.lu/psf-fr/procedure-agrement-formulaires>) pour tout renseignement relatif à l'introduction du dossier d'agrément.

## STATISTIQUES

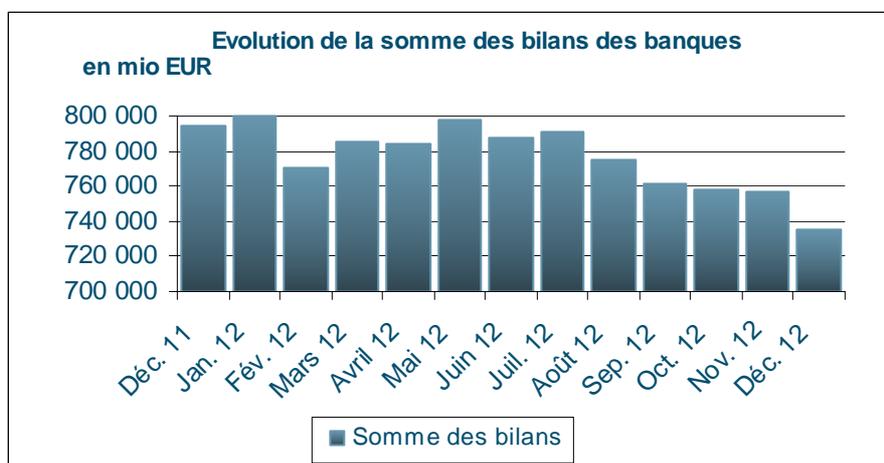
### ■ EMPLOI

#### Evolution de l'emploi total dans les banques, PSF et sociétés de gestion



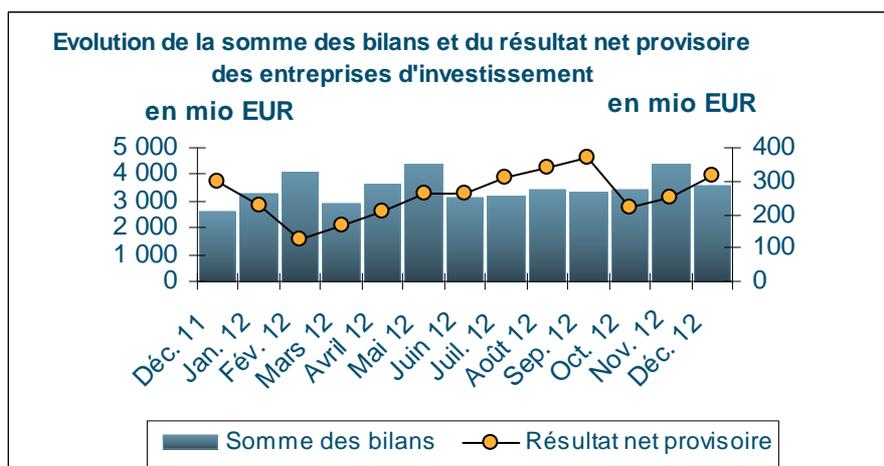
## ■ BANQUES

Somme des bilans des banques au 31 décembre 2012 en baisse



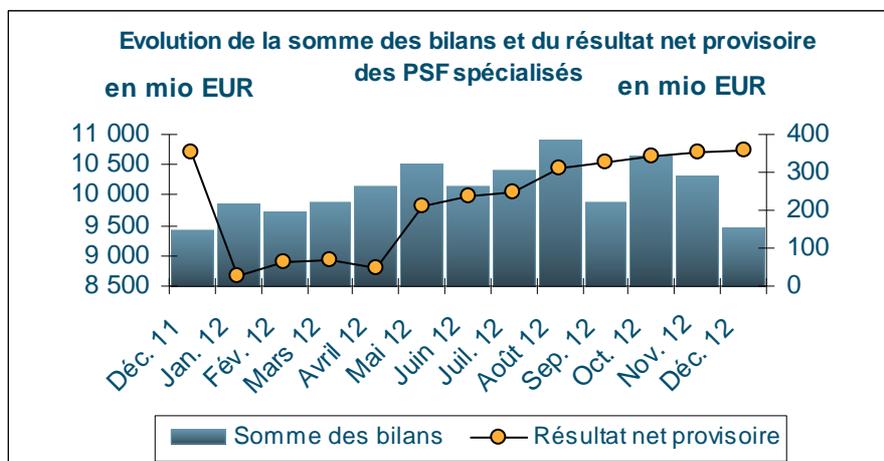
## ■ ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT

Somme des bilans des entreprises d'investissement au 31 décembre 2012 en baisse



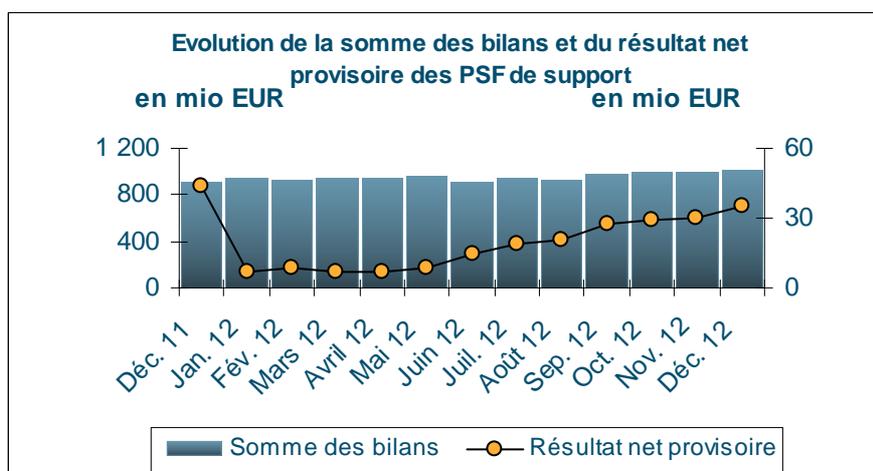
## ■ PSF SPECIALISES

Somme des bilans des PSF spécialisés au 31 décembre 2012 en baisse



## ■ PSF DE SUPPORT

Somme des bilans des PSF de support au 31 décembre 2012 en hausse



## ■ SUPERVISION PUBLIQUE DE LA PROFESSION DE L'AUDIT

La supervision publique de la profession de l'audit couvre, au 31 janvier 2012, 69 cabinets de révision agréés et 223 réviseurs d'entreprises agréés. S'y ajoutent 51 contrôleurs et entités d'audit de pays tiers dûment enregistrés en application de la loi du 18 décembre 2009 relative à la profession de l'audit.

### ■ FONDS DE PENSION, SICAR ET ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Au 11 février 2013, 14 fonds de pension sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) étaient inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

A la même date, 14 professionnels étaient agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005.

Depuis la publication de la dernière Newsletter, les deux SICAR suivantes ont été **inscrites** sur la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR) :

- ABACUS 2 S.C.A., SICAR, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg
- QS GEO MANDATES SCA SICAR, 84, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

Les SICAR suivantes ont été **radiées** de la liste officielle :

- ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS S.C.A., SICAR, 14, boulevard Royal L-2449 Luxembourg
- LOTHIAN PARTNERS 27 (SARL) SICAR, 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- REDSQUARE PRIVATE EQUITY SICAR S.A R.L., 5-11 avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg
- REDWALL REAL ESTATE INVESTMENT S.C.A., SICAR, 4, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg
- RE-FOREST FUND SICAR S.C.A., 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Au 11 février 2013 le nombre des SICAR inscrites sur la liste officielle s'élève à 272 unités.

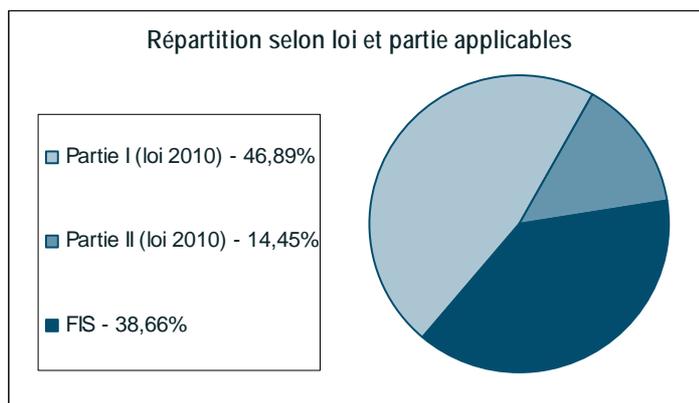
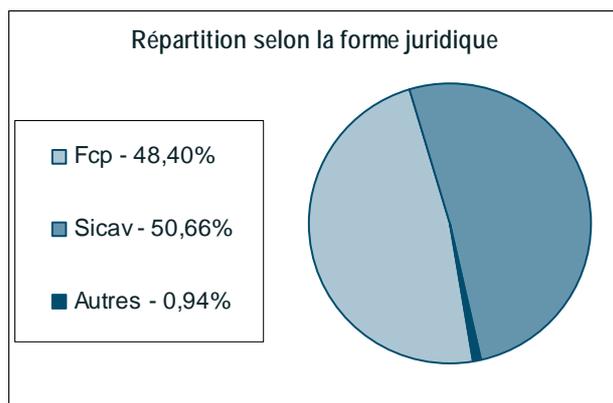
Le nombre des organismes de titrisation agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'élevait à 32 unités au 11 février 2013.

## ■ STATISTIQUES OPC

### Statistiques trimestrielles sur l'industrie des organismes de placement collectif Situation au 31 décembre 2012

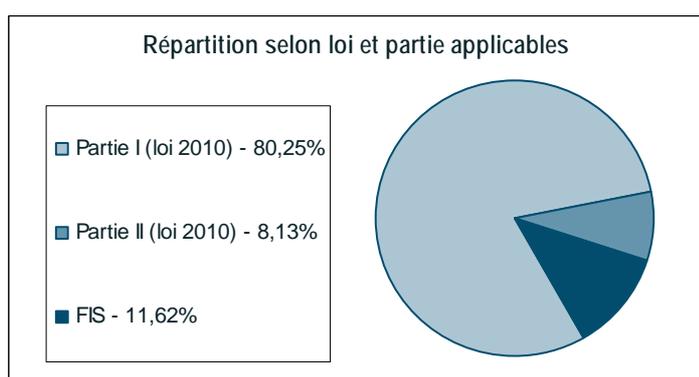
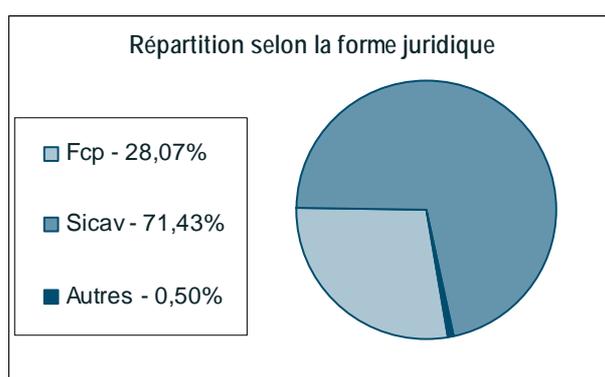
En plus des statistiques mensuelles, la lettre d'information reprend tous les trois mois des informations plus détaillées sur le secteur des fonds d'investissement, notamment en ce qui concerne l'origine des promoteurs et la politique d'investissement des OPC.

#### Nombre d'OPC



Loi, partie \ forme juridique	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2010)	1 061	740	0	1 801
Partie II (loi 2010)	273	278	4	555
FIS	525	928	32	1 485
<b>TOTAL</b>	<b>1 859</b>	<b>1 946</b>	<b>36</b>	<b>3 841</b>

#### Actifs nets des OPC

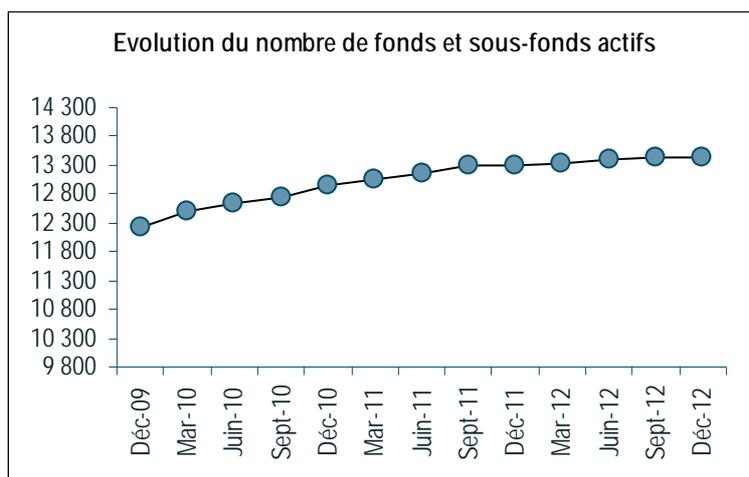


Loi, partie \ forme juridique (en mia EUR)	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2010)	473,694	1 439,395	0,000	1 913,089
Partie II (loi 2010)	77,049	115,748	0,972	193,769
FIS	118,352	147,575	11,041	276,968
<b>TOTAL</b>	<b>669,095</b>	<b>1 702,718</b>	<b>12,013</b>	<b>2 383,826</b>

## Origine des promoteurs des OPC luxembourgeois

	Actifs nets (en mia EUR)	En %
Etats-Unis	557,650	23,4%
Allemagne	376,349	15,8%
Suisse	352,764	14,8%
Grande-Bretagne	335,833	14,1%
Italie	186,143	7,8%
France	171,624	7,2%
Belgique	119,781	5,0%
Pays-Bas	48,350	2,0%
Luxembourg	47,850	2,0%
Suède	43,745	1,9%
Autres	143,737	6,0%
<b>TOTAL</b>	<b>2 383,826</b>	<b>100%</b>

## Evolution du nombre d'unités



## Politique d'investissement des OPC luxembourgeois

	Actifs nets (en mia EUR)
VM à revenu fixe (*)	1 066,392
VM à revenu variable (**)	657,128
VM diversifiées (***)	443,970
Fund of funds (****)	153,655
Liquidités	5,896
Immobilier	25,925
Futures, options, warrants	17,315
Divers (*****)	13,545
<b>TOTAL</b>	<b>2 383,826</b>

(\*) dont 257,617 milliards d'euros en instruments du marché monétaire et autres titres à court terme

(\*\*) dont 7,029 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,286 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

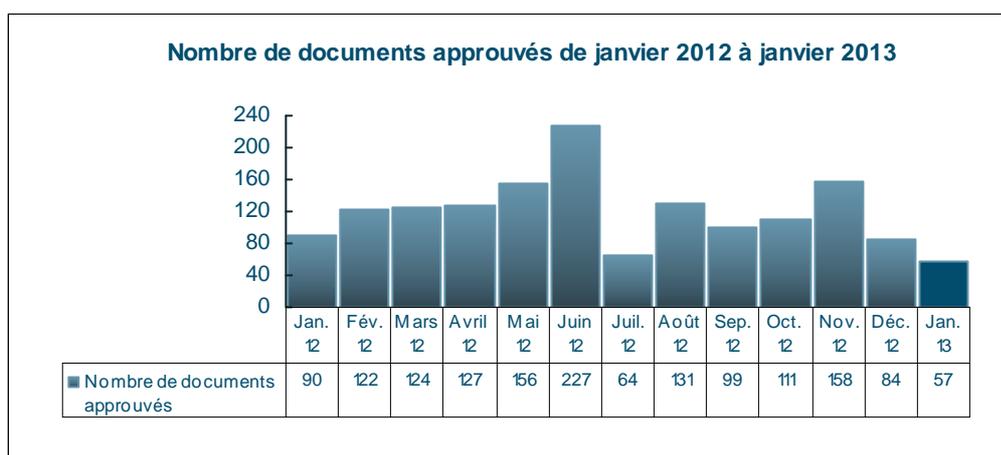
(\*\*\*) dont 3,616 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,558 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(\*\*\*\*) dont 0,516 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,011 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(\*\*\*\*\*) dont 0,147 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

### ■ PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES EN CAS D'OFFRE AU PUBLIC OU D'ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR UN MARCHE REGLEMENTE (PARTIE II ET PARTIE III, CHAPITRE 1 DE LA LOI RELATIVE AUX PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES)

#### 1. Approbations par la CSSF



Au cours du mois de janvier 2013, la CSSF a approuvé sur base de la loi prospectus un total de 57 documents, qui se répartissent comme suit :

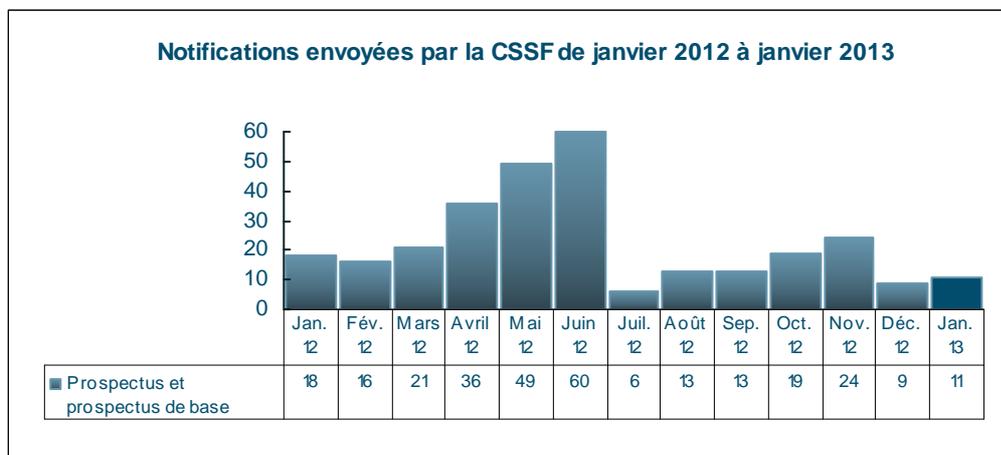
- prospectus de base : 9 (15,79 %)
- autres prospectus : 16 (28,07 %)
- suppléments : 32 (56,14 %)

#### 2. Notifications reçues par la CSSF de la part des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'UE



Au cours du mois de janvier 2013, la CSSF a reçu de la part des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'Union européenne 26 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base ainsi que 69 notifications relatives à des suppléments.

## 3. Notifications envoyées par la CSSF vers des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'UE



Au cours du mois de janvier 2013, la CSSF a envoyé vers des autorités compétentes d'autres Etats membres de l'Union européenne 11 notifications relatives à des prospectus et prospectus de base ainsi que 24 notifications relatives à des suppléments\*.

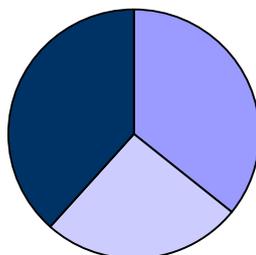
### ■ EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI DU 11 JANVIER 2008 RELATIVE AUX OBLIGATIONS DE TRANSPARENCE SUR LES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES (LA « LOI TRANSPARENCE »)

Depuis le 7 janvier 2013, 9 émetteurs ont désigné le Luxembourg comme Etat membre d'origine pour les besoins de la Loi Transparence. Par ailleurs, 10 émetteurs ont été retirés de la liste du fait qu'ils n'entrent plus dans le champ d'application de la Loi Transparence.

Au 6 février 2013, 660 émetteurs sont repris sur la liste des émetteurs dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence et sont donc soumis à la surveillance de la CSSF.

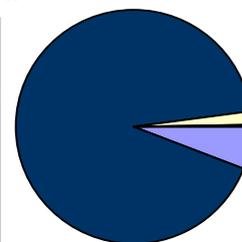
#### Répartition des émetteurs par pays

■ Luxembourg : 36,06 %
□ Espace Economique Européen : 30,15 %
■ Pays Tiers : 33,79 %



#### Répartition des émetteurs par type de valeur mobilière admise à la négociation

■ Actions : 7,88 %
■ Titres de créance : 90,91 %
□ Certificats représentatifs : 1,06 %
□ Warrants : 0,15 %



\* Ces chiffres correspondent au nombre de prospectus, prospectus de base et suppléments pour lesquels la CSSF a envoyé une ou plusieurs notifications. Dans le cas de notifications envoyées à des dates différentes et/ou dans plusieurs Etats membres, seule la première est prise en compte dans le calcul des statistiques. Ainsi, chaque document notifié dans un ou plusieurs Etats membres n'est compté qu'une seule fois.

## LISTES OFFICIELLES

### ■ LISTE DES BANQUES

#### Inscription :

##### **BANCO SAFRA S.A., LUXEMBOURG BRANCH**

40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Début des activités le 29 janvier 2013

### ■ LISTE DES ETABLISSEMENTS DE MONNAIE ELECTRONIQUE

#### Inscription :

##### **LEETCHI CORP S.A.**

26-28, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg

#### Changement d'adresse :

##### **MOBEY S.A.**

14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

### ■ LISTE DES ETABLISSEMENTS DE PAIEMENT

#### Changement d'adresse :

##### **SIX PAYMENT SERVICES (EUROPE) S.A.**

10, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

### ■ LISTE DES PSF

#### Inscriptions :

##### **ARCHE FAMILY OFFICE S.A.**

37A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Statut : Family Office

Autorisation ministérielle du 18 janvier 2013

##### **COMPTOIR ELECTROTECHNIQUE LUXEMBOURGEOIS S.A R.L.**

56-62, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg

Statut : opérateur de systèmes informatiques secondaires et de réseaux de communication du secteur financier

Autorisation ministérielle du 18 janvier 2013

#### Radiations :

##### **COMPAGNIES & TRUSTS PROMOTION S.A.**

3, place Dargent, L-1413 Luxembourg

Abandon des activités PSF

##### **EASI S.A.**

55, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg

Abandon des activités PSF en date du 31 décembre 2012

### **VECTIS PSF S.A.**

4, rue d'Arlon, L-8399 Windhof  
Abandon des activités PSF en date du 17 janvier 2013

### **Changements d'adresse :**

#### **ALBERT & PARTNER S.A.**

7, Grand-Rue, L-6630 Wasserbillig

#### **AZTEC FINANCIAL SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.**

7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg

#### **EMC LUXEMBOURG PSF S.A R.L.**

Westside Village, Parc d'Activité, 89 bâtiment B, L-86301 Capellen

#### **ESPIRITO SANTO WEALTH MANAGEMENT (EUROPE) S.A.**

22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

#### **FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONAL SERVICES S.A.**

8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

#### **HMS LUX S.A.**

36-38, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

#### **LAB DATAVAULT PSF S.A.**

9, rue Henri Tudor, Parc d'Activité Syrdall 1, L-5366 Munsbach

#### **LAB DOCUMENT VAULT PSF S.A.**

9, rue Henri Tudor, Parc d'Activité Syrdall 1, L-5366 Munsbach

#### **TMF COMPLIANCE (LUXEMBOURG) S.A.**

11, rue Béatrix de Bourbon, L-1225 Luxembourg

### **Changements de statut :**

#### **EMC LUXEMBOURG PSF S.A R.L.**

Westside Village, Parc d'Activité, 89 bâtiment B, L-8301 Capellen  
Statut abandonné : opérateur de systèmes informatiques primaires du secteur financier

#### **ORIONIS MANAGEMENT S.A.**

370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg  
Statut abandonné : gestionnaire d'OPC non coordonnés

#### **TECH-IT PSF S.A.**

3, rue Nicolas Simmer, L-2538 Luxembourg  
Statut additionnel : opérateur de systèmes informatiques primaires du secteur financier

#### **VERIZON BUSINESS SECURITY SOLUTIONS LUXEMBOURG S.A.**

4A, rue de l'Etang, L-5326 Contern  
Statut abandonné : opérateur de systèmes informatiques primaires du secteur financier

### Changement de dénomination :

SUXESKEY S.A. a changé sa dénomination en  
**ANDREAS CAPITAL SUXESKEY S.A.**

### ■ LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION AGRÉÉES SUIVANT LE CHAPITRE 15 DE LA LOI DU 17 DÉCEMBRE 2010

Sociétés de gestion dont l'agrément couvre exclusivement l'activité de gestion collective au sens de l'article 101(2) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC

### Inscriptions :

#### **DCG MANAGEMENT COMPANY S.A.**

9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

#### **EASTSPRING INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A.**

34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

### Radiation :

#### **IKANO FUND MANAGEMENT S.A.**

1, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg

### Changements d'adresse :

#### **CAPITAL INTERNATIONAL MANAGEMENT COMPANY**

37, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

#### **RENAISSANCE ASSET MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.**

19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

Sociétés de gestion dont l'agrément couvre, en plus de l'activité de gestion collective au sens de l'article 101(2), également un ou plusieurs services prévus par l'article 101(3) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC

### Inscription :

#### **\* CIGOGNE MANAGEMENT S.A.**

9, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

\*la société de gestion a obtenu l'agrément d'exercer des activités prévues par l'article 101(3) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les OPC

### ■ LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION AGRÉÉES SUIVANT LE CHAPITRE 16 DE LA LOI DU 17 DÉCEMBRE 2010

### Inscription :

#### **IKANO FUND MANAGEMENT S.A.**

1, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg

### Radiations :

**ACRE MANAGEMENT COMPANY S.A.**

2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

**BARDEEN MANAGEMENT COMPANY S.A.**

2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

**CIGOGNE MANAGEMENT S.A.**

9, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

**DCG MANAGEMENT COMPANY S.A.**

9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

**DELTA LLOYD MANAGEMENT COMPANY S.A.**

34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg

**THE FINE VOLINS FUND MANAGEMENT S.A R.L.**

412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

### Changement d'adresse :

**A CAPITAL MANAGEMENT S.A.**

2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

### ■ LISTE DES SICAR

### Inscriptions :

**ABACUS 2 S.C.A., SICAR**

31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg

**QS GEO MANDATES SCA SICAR**

84, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

### Radiations :

**ENERGY AND INFRASTRUCTURE INVESTMENTS S.C.A., SICAR**

2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

**LOTHIAN PARTNERS 27 (SARL) SICAR**

11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

**REDWALL REAL ESTATE INVESTMENT S.C.A., SICAR**

4, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg

**RE-FOREST FUND SICAR S.C.A.**

5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

**REDSQUARE PRIVATE EQUITY SICAR S.A R.L.**

5-11 avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg

## Changement de dénomination :

OREY CAPITAL PARTNERS I S.C.A. SICAR a changé sa dénomination en  
**OREY CAPITAL PARTNERS TRANSPORTS AND LOGISTICS S.C.A. SICAR**

## ■ **LISTE DES EMETTEURS DE VALEURS MOBILIERES DONT LE LUXEMBOURG EST L'ETAT MEMBRE D'ORIGINE EN VERTU DE LA LOI TRANSPARENCE**

### Nouveaux émetteurs :

<u>NOM</u>	<u>PAYS DU SIEGE</u>
Agrobresciano SPV S.r.l.	Italie
Asti RMBS S.r.l.	Italie
Berica ABS 2 S.R.L.	Italie
Estense S.M.E. S.r.l.	Italie
Etruria Securitisation SPV S.r.l.	Italie
European Stability Mechanism	Luxembourg
Gas Natural Fenosa Finance, B.V.	Pays-Bas
HeidelbergCement Finance Luxembourg S.A.	Luxembourg
Omega Pharma Invest NV	Belgique

### Radiations :

<u>NOM</u>	<u>PAYS DU SIEGE</u>
Ariadne S.A.	Luxembourg
Astrea S.r.l.	Italie
BMW Japan Finance Corp.	Japon
Doric Capital S.A.	Luxembourg
International Golf & Leisure S.A.	Luxembourg
Max Funding I Ltd.	Îles Caïmans
MDM DPR Finance Company S.A.	Luxembourg
Nippon Meat Packers INC.	Japon
PPM America High Grade CBO I Ltd	Îles Caïmans
Rosetta I S.A.	Luxembourg

## ■ **LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)**

### **Inscriptions et radiations opérées pendant le mois de décembre 2012**

#### Inscriptions :

Durant le mois de référence, les trente-et-un organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle :

#### **1) OPC partie I Loi 2010 :**

- ALLIANZ LAUFZEITFONDS EXTRA 2017, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- ASIAN SPECIAL OPPORTUNITIES FUND SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- DWS DIVIDENDE DIREKT 2017, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- GERMAN MASTERS SELECT, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- OPTOFLEX, 1C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- UNIGARANT: EMERGING MARKETS (2020) II, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- VERMÖGENSMANAGEMENT BALANCE TIMING 2014, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

#### **2) OPC partie II Loi 2010 :**

- DWS G-SIFIS HYBRID BOND FUND, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- P & R, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- PRISMA ALTERNATIVES FUND, 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

- UNIGARANT: CHANCENVIELFALT (2020), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- 3) FIS :**
- ABOVE WEALTH FUNDS S.A., SICAV-SIF, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg
  - ALLIANZ RENEWABLE ENERGY FUND, S.A. SICAV-SIF, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
  - AQUILA SACHWERT-BASISFONDS I (WALD) S.A., 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
  - ARMOR US CORPORATE BOND FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
  - BAYVK H1 LIGHTHOUSE FUND, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
  - CORDIANT CAPITAL FUNDS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
  - DEREIF SICAV-FIS, 4a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
  - DOMINICÉ LUX CAPITAL S.C.A. SICAV-FIS, 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
  - GAIN CAPITAL S.A., SICAV-FIS, 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg
  - LGT (LUX) AMBER ILS FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
  - LGT (LUX) GRANITE ILS FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
  - LGT (LUX) URANIA ILS FUND, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
  - LT FUND INVESTMENTS, 47, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
  - LUX-INVESTMENT PROFESSIONALS SICAV-FIS S.A., 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
  - MUNICIPAL INFRASTRUCTURE DEVELOPMENT FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
  - OBERON CREDIT INVESTMENT FUND I S.C.A. SICAV-SIF, 51, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
  - PREMIUM SICAV SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
  - SAPHIR CAPITAL INVESTMENT FUND, 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg
  - TYNDARIS EUROPEAN COMMERCIAL REAL ESTATE FINANCE S.A., 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
  - VIY GREATER EUROPE HOSPITALITY FUND SICAV-SIF, 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

### Radiations :

Les cinquante-trois organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été radiés de la liste officielle au cours du mois de référence :

#### **1) OPC partie I Loi 2010 :**

- ALLIANZ GLOBAL INVESTORS ISLAMIC FUND, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- COMINVEST ASIA PROTECT DYNAMIK 11/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- COMINVEST ASIA SAFE KICK 11/2012, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- COMINVEST INFRASTRUKTUR SAFE KICK 3/2014, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- COMINVEST KLIMA SAFE KICK 1/2014, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- COMINVEST KLIMA SAFE KICK 2/2014, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- DEKALUX-GLOBALVALUE, 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DWS RENDITE 2012, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- FT ABS-PLUS, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
- FT EUROPAZINS, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
- GENERATION ASSET MANAGEMENT SICAV, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
- MERCK FINCK, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- PRIME FUND MANAGEMENT, 15, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- QUANT AM, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- RENDITE SHORT PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- SEB OPTIMUS, 4, rue Petermelchen, L-2370 Howald
- STRATEGIEPORTFOLIO OPTI BALANCE, 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- TAC FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- TELOS FUNDS, 1B, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- UNIGARANTPLUS: DEUTSCHLAND (2012), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- UNIINSTITUTIONAL OPTI CASH, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- WEGELIN STRATEGIEFONDS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg

#### **2) OPC partie II Loi 2010 :**

- "SFP", SICAV, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- AMUNDI CAPITAL, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- AUSTRALIA EQUITY FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
- CLS SUMMIT ALTERNATIVE FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- CORPORATE IV, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- FIDAM, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- ING (L) RENTA CASH, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg
- LBBW ALPHA STABLE, 1C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- REAL ESTATE MK, 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg
- TIBERIUS COMMODITY ALPHA EURO OP, 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

#### **3) FIS :**

- ALLIANZ REAL ESTATE II SICAV-FIS, 14, boulevard F-D Roosevelt, L-2450 Luxembourg
- ALL-TREMENDOUS-FUNDS, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- ARKA EMERGING MARKETS, 26, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- ASIA VALUE EQUITY FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

- BTMU UMBRELLA FUND II, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- C CAPITAL SICAV-SIF, 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- FAROS S.A. SICAV-SIF, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- HAMON ABSOLUTE RETURN FUND, 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg
- HB ASSET MANAGEMENT SICAV-SIF, 15, rue Bender, L-1229 Luxembourg
- KEY SICAV SIF, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
- LOOMIS SAYLES U.S. HIGH YIELD CREDIT FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- MAMM MULTI ASSETS - MULTI MANAGING, 2, route de Mondorf, L-5670 Altwies
- NEMESIS INVESTMENT SICAV, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- NEOVARA EUROPEAN MEZZANINE 2004 SICAV, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- PEAK FX PERFORMANCE FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
- POLYMATH INVESTMENTS, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- REAL ASSETS SECONDARIES FCP-FIS, 1C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- SEIF SICAV-SIF, 16, rue Beck, L-1222 Luxembourg
- SEQUOIA S.C.A., SICAV-SIF, 6, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
- VARIO PLUS SICAV-FIS, 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- WILLOWTREE FUND S.C.A., SICAV-SIF, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

### Retraits :

- Une décision portant retrait de la société d'investissement à capital variable MAMM MULTI ASSETS - MULTI MANAGER de la liste officielle des fonds d'investissement spécialisés avec effet au 31 décembre 2012 a été prise par la CSSF en vertu des articles 43(2) et 46 de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.
- Une décision portant retrait de la société d'investissement à capital variable POLYMATH INVESTMENTS de la liste officielle des fonds d'investissement spécialisés a été prise par la CSSF le 21 décembre 2012 en vertu des articles 43(2) et 46 de la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

## PLACE FINANCIERE

### Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **142** (20 février 2013) (↘ d'1 entité sur un an)  
Somme des bilans : **EUR 734,832 milliards** (31 décembre 2012) (↘ de 59,155 milliards sur un an)  
Résultat avant provisions : **EUR 4,79 milliards** (31 décembre 2012) (↗ de 0,723 milliard sur un an)

Nombre d'OPC :  
- Partie I de la loi 2010 : **1 807** (20 février 2013)  
- Partie II de la loi 2010 : **548** (20 février 2013)  
- Fonds d'investissement spécialisés (FIS) : **1 484** (20 février 2013)  
TOTAL : **3 839** (20 février 2013) (↘ de 13 entités sur un an)

Patrimoine global net : **EUR 2 383,826 milliards** (31 décembre 2012) (↗ de 287,314 milliards sur un an)

Nombre de sociétés de gestion : chapitre 15 de la loi 2010 : **182** (31 janvier 2013) (↗ de 3 entités sur un an)  
Nombre de sociétés de gestion : chapitre 16 de la loi 2010 : **190** (31 janvier 2013) (↘ de 10 entités sur un an)

Nombre d'entreprises d'investissement : **110** dont **11** succursales (20 février 2013) (↘ de 4 entités sur un an)  
Somme des bilans : **EUR 3,616 milliards** (31 décembre 2012) (↗ de 987 millions sur un an)  
Résultat net provisoire : **EUR 319,395 millions** (31 décembre 2012) (↗ de 23,102 millions sur un an)

Nombre de PSF spécialisés : **123** (20 février 2013) (↗ de 5 entités sur un an)  
Somme des bilans : **EUR 9,457 milliards** (31 décembre 2012) (↗ de 38 millions sur un an)  
Résultat net provisoire : **EUR 360,144 millions** (31 décembre 2012) (↗ de 7,089 millions sur un an)

Nombre de PSF de support : **83** (20 février 2013) (↘ de 5 entités sur un an)  
Somme des bilans : **EUR 1,007 milliard** (31 décembre 2012) (↗ de 97,403 millions sur un an)  
Résultat net provisoire : **EUR 35,79 millions** (31 décembre 2012) (↘ de 8,47 millions sur un an)

Nombre de fonds de pension : **14** (11 février 2013) (↘ de 1 entité sur un an)

Nombre de SICAR : **272** (11 février 2013) (↘ de 1 entité sur un an)

Nombre d'organismes de titrisation agréés : **32** (11 février 2013) (↗ de 3 entités sur un an)

Nombre d'émetteurs de valeurs mobilières dont le Luxembourg est l'Etat membre d'origine en vertu de la Loi Transparence : **660** (6 février 2013) (↘ de 23 entités sur un an)

Nombre d'établissements de paiement : **5** dont **1** succursale (20 février 2013)

Nombre d'établissements de monnaie électronique : **5** (20 février 2013)

Emploi total dans les banques, PSF et sociétés de gestion : **44 000 personnes** (31 décembre 2012) (↗ de 572 personnes sur un an\*), dont :

- banques : **26 537 personnes** (31 décembre 2012)
- sociétés de gestion : (chapitre 15) **2 733 personnes** (chiffre provisoire) (31 décembre 2012)
- entreprises d'investissement : **2 661 personnes** (31 décembre 2012)
- PSF spécialisés : **3 046 personnes** (31 décembre 2012)
- PSF de support : **9 023 personnes** (31 décembre 2012)

\*Cette évolution ne correspond pas à une création ou perte nette d'emplois, mais comprend des transferts d'emplois existants du secteur non-financier vers le secteur financier et vice versa.

### Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF  
110, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg. Adresse postale (P&T) : L-2991 Luxembourg  
Tél. : (+352) 26 251-560  
E-mail : [direction@cssf.lu](mailto:direction@cssf.lu)  
Site Internet : [www.cssf.lu](http://www.cssf.lu)